



## Faire appel à un PRO pour maintenir sa climatisation

Si le nettoyage est à la portée de l'utilisateur, certaines opérations de maintenance périodiques doivent être absolument confiées à un professionnel. Seuls les professionnels disposant d'une attestation de capacité peuvent, par exemple, intervenir sur le circuit contenant des fluides frigorigènes.

Un climatiseur peut présenter une panne non visible (par exemple perte de fluide frigorigène) et continuer à fonctionner. Il consomme alors de l'énergie en pure perte. L'appareil devant être réparé, il est impératif de bien diagnostiquer l'origine de la panne.

Par ailleurs, l'encrassement du condenseur, situé au niveau de l'unité extérieure, engendre une perte d'efficacité de l'échange thermique et donc une consommation énergétique accrue. Afin d'obtenir le meilleur rendement de l'appareil, il est impératif de le contrôler et de l'entretenir au moins une fois par an.

**Afin de vous assurer que votre climatisation fonctionne normalement et ne consomme pas d'énergie inutilement, faites appel à un professionnel compétent, reconnu par le programme CLIM'ÉCO, au moins une fois par an.**



### CLIM'ÉCO GESTE 7

Faites réviser votre climatiseur tous les ans. C'est un matériel complexe qui nécessite un entretien régulier par un professionnel. Faites appel à un professionnel sensibilisé aux bonnes pratiques CLIM'ÉCO.

